

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN

M. Charles H. Thomas (Moncton): Monsieur l'Orateur, je commençais à perdre le souffle, mais je n'avais pas perdu espoir. Mardi dernier, le ministre des Transports a dit à la Chambre qu'il espérait faire une déclaration dans un jour ou deux, à l'appel des motions, sur le contrôle du trafic aérien. Nous dirait-il quand la Chambre entendra son exposé sur une question d'une telle importance pour la sécurité des voyageurs aériens?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les députés ont demandé des déclarations de toutes sortes. J'en ai fait une hier sur la sécurité automobile. Comme je ne voudrais pas monopoliser l'attention de la Chambre, je ferai cette déclaration dans un jour ou deux.

M. Thomas (Moncton): A ce moment-là, le ministre voudrait-il également déposer le second volume du rapport Robinson?

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE (QUÉ.)—L'UTILISATION DES RÉACTÉS GÉANTS AU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Maintenant qu'il est question de la rentabilité des avions à réaction géants, le premier ministre nous dira-t-il si le gouvernement songe à retarder l'inauguration de l'aéroport pour avions de ce genre dans le Québec, jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à cet aéroport?

[Plus tard]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances qui fait suite à celle à laquelle le premier ministre n'a pas répondu. Le ministre accepterait-il de dépenser 500 millions de l'argent des contribuables à l'aménagement d'un aéroport destiné à l'entretien d'avions qui ne seront peut-être plus en service?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Si nous n'avons pas de jumbo-jets nous aurons des super-jets.

LA CONSTITUTION

L'ACCORD DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LA FORMULE DE MODIFICATION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre

pourrait-il nous renseigner davantage sur le fait important qui se dégage de sa réponse d'hier? Selon lui le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'aborder une formule modificatrice de la constitution tant qu'il n'y aura pas accord sur «certaines questions de fond». Peut-il nous dire ce qu'il entend par «certaines questions»? Voulait-il parler d'aspects particulier de la constitution ou s'agissait-il d'un aspect quantitatif?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si cette question n'est pas l'amorce d'un débat. Mais comme il nous reste quelques minutes d'ici la fin de la période des questions, le premier ministre pourra peut-être les employer à répondre.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Allez-y, posez-la cette fameuse question.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre voudrait peut-être répondre, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Trudeau: La réponse, monsieur l'Orateur, c'est que la formule de modification n'a pas encore été examinée au cours d'entretiens entre les gouvernements fédéral et provinciaux. La politique officielle à cet égard sera élaborée et annoncée en temps opportun. Nous n'avons pas encore décidé du genre de formule de modification que l'on pourrait employer pour modifier toute la constitution ou certaines de ses parties.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous donner des précisions quant à la date à laquelle le gouvernement du Canada proposerait aux gouvernements provinciaux de discuter de la formule de modification.

Le très hon. M. Trudeau: Nous avons toujours pensé que la question des rouages nécessaires à la mise en œuvre de la formule de modification constituerait une étape finale mais, bien entendu, si les provinces ne sont pas d'accord—et dans certains cas elles ont demandé l'étude de certains sujets autres que ceux que nous proposons—nous étudierions volontiers leurs instances à cet égard.

LA STABILITÉ DES PRIX, DES REVENUS ET DES EMPLOIS

LES SÉANCES DU COMITÉ SPÉCIAL MIXTE DURANT LE CONGÉ D'ÉTÉ

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une